



Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

CONVOCATION

LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉDIFICE FTQ (Métro Crémazie)

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2e étage

Stationnement gratuit situé au 545, boul. Crémazie Est, 4e sous-sol (Édifice Louis-Laberge)

18 H 30 PRÉCISES

****N'oubliez pas de conserver votre coupon de stationnement pour le présenter au secrétariat à l'entrée de la salle.**

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale par le président;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 octobre 2023;
- Demandes d'admission des nouveaux membres;
- Rapport des vérificateurs comptables;
- Rapports mensuels de la secrétaire-trésorière sur l'état de variation de la caisse générale des mois d'octobre et novembre 2023;
- Rapport du Comité exécutif;
- Rapport des syndicats;
- Résolutions;
- Démissions et mise en nomination des délégué(e)s syndicaux;
- Mise en nomination et élection aux postes des comités permanents suivants :
 - **COMITÉ FINANCE ET ACTIVITÉS SOCIALES (3 MEMBRES)**
 - **COMITÉ DES FEMMES (1 MEMBRE)**
 - **COMITÉ DES DÉLÉGUÉ(E)S SOCIAUX (6 MEMBRES)**
 - **COMITÉ DES JEUNES (6 MEMBRES)**
 - **COMITÉ DES DÉLÉGUÉ(E)S AU CRFTO (5 POSTES)**
- Affaires générales;
- Levée de l'assemblée.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.

Durée maximale : 3 heures 30 minutes (référence article 801 des règlements)

AVIS : Pour tous les postes des comités permanents, il faut avoir assisté à au moins deux assemblées générales, et ce, au cours des ONZE (11) dernières assemblées précédentes, y compris l'assemblée générale de mise en nomination.

Syndicalement,

Andréanne Urbain

Secrétaire-trésorière

STTP - Section locale de Montréal

AU/go sepb-574

N.B. : LES MEMBRES DÉSIRANT OBTENIR UNE LIBÉRATION SYNDICALE SANS SOLDE POUR ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DOIVENT CONTACTER LE CONFÈRE STÉPHANE FAUVELLE AU (514) 593-3953, POSTE 226, ET CE, AU MOINS 5 JOURS OUVRABLES AVANT L'ASSEMBLÉE.

Montréal, le 29 novembre 2023 / 032